COMMISSION SPORTIVE DEPARTEMENTALE 27

Compte-rendu de la réunion qui s'est déroulée en visio,
le lundi 19 octobre 2026 à 20 h 00.

Objet : Recours de la Commission Sportive Départementale 27 concernant un incident lors du 1er tour de critérium vétérans du 09 octobre 2026 à DAMVILLE.

Présents :

Monsieur Grégory HUET, Référent de la CSD27
Monsieur Rénald DELALIN, membre de la CSD27 et responsable Vétérans
Monsieur Thierry LENGAGNE, membre de la CSD27
Madame Sandrine LEBLANC, membre du CSD27
Madame Virginie PETROZ, membre du CSD27
Monsieur Bernard DRUDI, membre du CDTT27 et JA sur ce tour
Monsieur Philippe LEROY, président du CDTT27
Monsieur Lionel BOUILLE, vice-président du CDTT27

Rappel des faits :

Une coupure de courant s'est produite à minuit lors du 1er Tour des Vétérans, vendredi 9 octobre 2026 à Damville.
Après différents essais pour rétablir l'éclairage et plusieurs appels à l'agent d'astreinte (restés sans réponse), presque 40 minutes d'écoulées, les joueurs ont été informés de la procédure engagée.

A savoir :

Arrêt de la compétition et résultats figés pour l'ensemble des poules, en ne prenant en compte que les parties totalement terminées, signatures par les joueurs des feuilles de poules afin d'attester les résultats.

Rapport du JA à la Commission Sportive départementale pour décision (montées – descentes – maintien au niveau initial des joueurs).

La commission sportive du CDTT27 s'est réunie en visio le 19 octobre 2026 pour statuer.

La séance a été ouverte à 20h00.

Déroulement de la séance :

1- Vu le règlements sportifs 2026 §I.104 – Arrêt d'une compétition page 33
2- *Vu l'ensemble des pièces du dossier :*
   - Rapport du JA.
   - Feuille de poules signées par les participants.
   - Analyse des résultats.

Décision :

Après avoir délibéré en toute indépendance, la commission sportive du CDTT27, considérant que :

– En D3 poule A la place 1 et la place 6 sont acquises, en poule B toutes les parties ont été jouées.
– En D4 poule D la place 1 et la place 6 sont acquises, en poule E la place 6 est acquise.
– En D5 poules G-H-I-J toutes les parties ont été jouées.

pour ces motifs décide qu'

- ***en D3 poule A :***
    - *Montée : BASNIER Michel (956) - Bonneville-sur-Iton*
    - *Descente : DESCHEPPER Rémi (949) - Verneuil-sur-Avre*
    - *Tous les autres joueurs restent en D3 et se voient attribuer 40 points critérium (40C).*
- ***En D4 poule D***
    - *Montée : ALAMI Ahmad (822) - Pacy-Ménilles*
    - *Descente : CHEREL Alain (691) - Grossœuvre*
    - *Tous les autres joueurs restent en D4 et se voient attribuer 40 points critérium (40D).*
- ***En D4 poule E***
    - *Descente : RIVIÈRE Julien (655) - Damville*
    - *Tous les autres joueurs restent en D4 et se voient attribuer 50 points critérium (50C).*

Monsieur Grégory HUET,
Référent de la CSD27

